

Rapport de la journée du 15 mai 2013-05-15

Les travaux de la journée ont démarré à 9h avec la présentation du rapport de la première journée. Après validation dudit rapport on est passé aux communications prévues dans l'agenda. La première communication a été faite par M. Dr. Markus Lehmann, Secrétaire de la CDB.

Elle portait sur « **Appliquer l'approche par étapes de valorisation TEEB (The Ecosystem Evaluation and Biodiversity)** ». Les 6 étapes de la dite approche ont été abordées en détails; il s'agit de :

1. Spécifier et convenir du problème
2. Identifier quels écosystèmes sont (les plus) pertinents à la prise de décision
3. Définir les besoins en matière d'information et sélectionner les méthodes appropriées
4. Évaluer les changements anticipés sur le flux des services écosystémiques
5. Identifier et évaluer les options de politiques
6. Évaluer les conséquences distributionnelles sur les options de politiques

Par la suite un exercice d'application des différentes étapes de l'approche TEEB a été fait. Les participants ont été divisés en 5 groupes de travail et ont tous travaillé sur des cas pratiques qu'ils ont eux-mêmes définis.

Les thèmes développés par les différents groupes ont porté sur :

- la construction d'un barrage pour la culture du riz dans la vallée de Kandaji ;
- l'utilisation d'une zone humide pour la production rizicole ;
- forest degradation in a Park- Yankari Game Resort in Nigeria ;
- avancée du front agricole dans les aires protégées ;
- la politique de développement des populations riveraines en périphérie des aires protégées au Togo et au Burkina.

A la suite de ces présentations de groupe, il y'a eu des questions d'éclaircissement et aussi des commentaires et suggestions qui ont permis de revenir sur la notion de service éco systémique mais surtout de mieux comprendre l'approche TEEB.

Dans l'après midi 3 communications ont été faites.

La première faite par Jean-Louis Weber, Consultant et Member of the European Environment Agency' Scientific Committee, Honorary Professor, University of Nottingham, portait sur « **Ecosystem Capital Accounts: Principles and Framework** ».

Il a d'abord fait un rappel historique de la comptabilité environnementale avant d'énoncer les domaines à tenir en compte la biomasse et le carbone, l'eau et les services des infrastructures vertes.

Dans sa communication, il a mentionné qu'en ce qui concerne la comptabilité du capital écosytémique, la comptabilité du bio carbone des écosystèmes est en fait le pivot pour calculer la capacité des écosystèmes. Puis il a décliné l'approche valeur économique versus valeur écologique.

Il a aussi mis l'accent sur le fait que la non prise en compte des valeurs environnementales dans la comptabilité nationale impacte négativement les prises de décisions. Et c'est pourquoi depuis Rio 92, les pays s'évertuent à mettre en place une comptabilité nationale qui prend en compte un PIB complet et objectif.

Il a aussi développé le System of environmental – Economic Accounting (SEEA) . C'est un système appelé aussi réseau central est un cadre conceptuel qui décrit les interactions entre l'économie et les environnements en termes d'offre et d'utilisation des ressources et les stocks correspondants et les changements dans les actifs environnementaux.

Il présente en un seul format de tableau pour la comptabilité, les informations sur l'eau, les minerais, l'énergie, le bois d'œuvre, les poissons, le sol, l'eau et les écosystèmes, la pollution et les déchets, la production, la consommation et l'accumulation.

A la suite de cette présentation, il y'a eu des questions d'éclaircissement et aussi des commentaires et suggestions qui ont permis de revenir sur la méthode de calcul de la capacité du capital écosystémique.

La 2ème communication a été faite par M. Paul BOMBIRI et portait sur **« L'établissement des comptes environnementaux au Burkina Faso : l'expérience du projet pilote de comptabilité environnementale »**.

La communication était articulée autour des points suivants :

- Description du projet
- Démarche méthodologique
- Les comptes pilotes environnementaux
- Les principales difficultés
- Les perspectives

L'objectif global du projet d'une durée de 2,5 ans et financé par le PNUD et APEFEC est d'améliorer la mesure de la contribution des ressources naturelles et de l'environnement dans le développement socio économique en vue de lutter contre la pauvreté.

La communication a d'emblée abordé les méthodes des comptes physiques des ressources naturelles puis la typologie des comptes des ressources naturelles : compte d'occupation des terres, compte des terres agricoles, compte des forêts et des milieux semi-naturels , compte de l'eau, compte des dépenses de protection de l'environnement.

Résultats majeurs obtenus par ce projet ont permis de démontrer que:

- l'effort de protection en termes de dépenses est le fait essentiellement des entreprises et du financement extérieur ;
- les domaines de l'environnement les plus financés concernent la gestion des eaux usées et des autres déchets, la protection des sites, des paysages et de la biodiversité tandis que l'air, le climat, la protection des sols, des eaux souterraines et des vibrations font l'objet de peu de financements.

En conclusion et dans les perspectives, des recommandations ont été faites aux niveaux technique et institutionnel et entre autres sur la

nécessité d'entreprendre la réflexion sur la monétarisation des comptes physiques.

Des questions relatives au système national de production de statistique sur l'environnement et son intégration dans le système de comptabilité national ont été aussi abordées par les participants. Des éclaircissements ont été apportés sur la connexion des différents types de comptes à savoir les comptes de stocks, de flux, d'utilisation, et économiques.

La 3^{ème} communication de l'après – midi a été faite par Messieurs Adama Diallo du CNSF et de Oumar Issa Sanon de l'IGR du Burkina Faso. Elle portait sur ***Comptabilité environnementale et utilisation des terres au Burkina Faso.***

La communication était axée sur les points suivants :

- Contexte du projet BDOT (Base de données d'occupation des terres)
- Méthodologie sur la réalisation des comptes
- Résultats et analyses
- Conclusion et perspectives

Financé par la coopération Danoise, ce projet a démarré en novembre 2003 et a pris fin en avril 2005 sur une surface du territoire : 274000 km².

Le principal objectif des comptes d'occupation des terres est de fournir une information statistique simple, homogène et ayant une dimension spatiale, de l'occupation des terres en terme de stock et de surface disponible pour chaque grand type d'occupation du sol mais également de fournir une information quantitative et qualitative des changements survenus pendant cette période.

Avec l'utilisation de la méthode Land Ecosystem Account (LEAC) les résultats extrêmement importants ont été obtenus sur un aperçu général des changements sur l'ensemble du territoire du Burkina Faso (Matrice des changements). Puis des analyses ont été faites sur :

- Thématique urbaine
- Création des plans d'eau
- Extensification de l'espace agricole sur les différents types de formations forestières
- Abandon de l'espace agricole: extension des friches et jachères
- Analyse des espaces classés.

Suite aux discussions, il a été fortement recommandé de comparer les données des pays en termes de nomenclature mais surtout de lier la comptabilité à l'occupation des sols.

Après une synthèse du modérateur, la séance a été levée à 18h.

Rapporteurs : Colonel Souleye NDIAYE /Sénégal

Colonel Baidy BA /Sénégal